



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



02 février 2016

NDDL : CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT UNE ALTERNATIVE

Le dimanche 31 janvier 2016, la ministre de l'Écologie a affirmé qu'il n'y aurait pas d'évacuation par la force du site de Notre-Dame-des-Landes et qu'une étude des alternatives possibles à la construction d'un nouvel aéroport était en cours. France Nature Environnement, FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante – SEPNEB, la coordination régionale de la LPO Pays de la Loire, Eau et Rivières de Bretagne et SOS Loire-Vivante - ERN France se réjouissent de cette annonce.

Pour ne pas risquer « *une guerre civile à Notre-Dame-des-Landes* », Ségolène Royal a affirmé qu'il n'y aurait pas d'évacuation *manu militari* du site du projet d'aéroport. Cette annonce de bon sens fait reculer le spectre d'un nouveau Sivens : ce drame avait été la démonstration que ce n'est pas par la force que l'Etat doit apporter une réponse à des revendications liées à un manque de transparence et de concertation dans l'élaboration d'un projet de territoire.

La ministre a interrogé la légitimité de ce projet ancien, en rappelant que la stratégie aéroportuaire de l'ouest était encore à définir. Elle a indiqué qu'une étude des alternatives possibles venait d'être commandée par elle, avec des résultats attendus dans deux mois. Il faudra sans doute prendre davantage le temps de l'analyse et de la discussion, mais une telle démarche répond à ce que demandent les opposants à ce projet depuis plusieurs années : jusque là, il ne leur a jamais été donné la possibilité d'accéder à toutes les informations techniques et économiques du projet et de confronter leurs expertises contradictoires, comme par exemple celle réalisée par l'atelier citoyen (<http://www.ateliercitoyen.org>).

« Ce n'est que collectivement que l'on peut sortir d'une situation de blocage telle que celle-ci » rappelle Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement. *« Le gouvernement peut compter sur l'ensemble des associations membres du mouvement de FNE pour participer à la concertation en vue de l'élaboration d'une alternative soutenable à ce projet écologiquement et économiquement dépassé. En cette journée mondiale des zones humides, l'Etat peut montrer avec la remise à plat du dossier de Notre-Dame-des-Landes que les engagements issus de l'Accord de Paris ont une réelle consistance »*

Pour mieux comprendre la mobilisation contre ce projet d'aéroport, [lire ici](#) le résumé des 8 choses à savoir sur Notre-Dame-des-Landes.